



Hebdo n° 152 - Jeudi 14 avril 2022

A la Une

Mobilité : un enjeu fort de notre profession et des rendez-vous à venir !

Jeudi 7 avril, en milieu d'après-midi, chacun(e) a pu prendre connaissance des résultats du 1er tour de la mobilité des personnels de direction, à titre individuel, via *Mon Portail Agent*.

Depuis 2 ans, et la disparition des commissions paritaires consacrées à la mobilité, vous n'ignorez pas que nous ne disposons plus d'information globale, transparente et collective. Et parce que le SNP DEN-UNSA estime que cette disparition de la mobilité en CAPN déroge au principe de transparence et d'équité de l'information, les élu(e)s de notre organisation syndicale, et particulièrement ses commissaires paritaires nationaux, s'attachent à reconstituer le mouvement et à diffuser une information à ses adhérent(e)s, afin qu'ils/elles disposent de toutes les précisions à même de les aider à formuler un recours, envisager une révision d'affectation, ou à anticiper sur les extensions de vœux à venir... [Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

L'Extrême-droite, ça ne s'essaie pas !

L'UNSA Éducation appelle à s'opposer à la candidate de l'extrême-droite. Pour cela, ni vote blanc, ni abstention. Il faudra mettre le bulletin du candidat républicain dans l'urne. C'est la seule solution pour protéger la République et la Démocratie. En effet l'extrême-droite, c'est de manière constante dans l'histoire l'instauration d'un régime autoritaire, la restriction des libertés publiques, des politiques discriminantes, xénophobes et racistes, et un projet incompatible avec les droits sociaux, les droits humains et les droits syndicaux que permet notre démocratie. [Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

Autres

Poste de secrétaire permanent(e) à pourvoir au siège du SNP DEN-UNSA

Le siège national du SNP DEN-UNSA est au service du syndicat et de ses adhérent(e)s. Il emploie en permanence deux personnels de direction déchargés à temps plein.

À la rentrée 2022, l'un des deux postes sera vacant.

Le processus de recrutement est ouvert à tou(te)s les adhérent(e)s qui souhaitent s'engager et bénéficier d'une expérience professionnelle tout à fait singulière, en prise avec le métier. Le dépôt des candidatures doit s'effectuer avant le 26 avril 2022. [Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

Instauration, à l'occasion de certains litiges, d'une médiation préalable obligatoire (MPO) avant un recours

La [loi n° 2021-1729 du 22 décembre 2021](#) pour la confiance dans l'institution judiciaire instaure une médiation préalable obligatoire avant l'introduction d'un recours contentieux contre certaines mesures individuelles défavorables.

Le [décret n° 2022-433 du 25 mars 2022](#) relatif à la procédure de médiation préalable obligatoire applicable à certains litiges de la fonction publique et à certains litiges sociaux, qui est entré en application au 1er avril 2022, généralise et pérennise l'expérimentation conduite depuis avril 2018, en application de la [loi de 2016](#) (1).

La Cellule Juridique du SNPDEN-UNSA décrypte ci-après la portée de ce décret. [Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

Agenda

Jeudi 14 avril 2022

- Entretien IGESR - Dispositifs de sécurisation dédiés à la résilience institutionnelle des processus administratifs et pédagogiques utilisant des solutions SI privées

Vendredi 15 avril 2022

- Réunion SA/SD - Nouvelle évaluation des personnels de direction

Mercredi 20 avril 2022

- Programme national de formation 2022-2023

Action syndicale à venir

Mardi 26 avril 2022, 14h - Webinaire avec les commissaires paritaires nationaux "Les extensions de voeux dans le cadre de la mobilité des personnels de direction" : [Lien pour inscription](#)

Actualités

Partenariat SNPDEN-UNSA/Comité National Contre le Bizutage

Partenaire depuis plusieurs années du [Comité National Contre le Bizutage \(CNCB\)](#), le SNPDEN-UNSA s'est engagé dans ce cadre à informer régulièrement les lecteurs(trices) de notre Lettre hebdo des actions mises en œuvre par cette association.

Dans le cadre de leur constante campagne de lutte contre le bizutage, vous trouverez en cliquant [ICI](#), la nouvelle affiche "Bizutage je dis STOP" réalisée par l'association, pour diffusion dans vos établissements.

Pour complément :

- Lien d'accès [site CNCB](#)
- Notre [dernier article](#) paru dans le cadre de notre partenariat, au sein de la *Lettre hebdo* n°130 du 14 octobre 2021

Agir pour le bien-être au travail dans les établissements

Tel est le sujet du prochain direct des Mardis de l'IH2EF qui aura lieu le **19 avril 2022 de 17h à 18h**.

La notion de bien-être au travail est un concept englobant, faisant référence à un sentiment général de satisfaction et d'épanouissement dans et par le travail, qui dépasse l'absence d'atteinte à la santé.

Lors de ce direct, l'Institut tentera, avec les différents intervenants présents, de faire un tour d'horizon des réflexions sur le sujet et de construire ensemble les réponses aux questions suivantes : lorsque l'on mesure le bien-être au travail que constate-t-on ? Quels en sont les facteurs et comment les explique-t-on ? Quels sont les leviers à disposition des personnels d'encadrement pour agir sur le bien-être au travail des personnels placés sous leur autorité, et en corollaire, comment peuvent-ils agir pour leur propre bien être ? [Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

Textes signalés

À signaler notamment, au [BO 15](#) du 14 avril, la [note de service du 24 mars 2022](#) relative à l'épreuve terminale dans l'enseignement de spécialité éducation physique, pratiques et culture sportives de la voie générale a/c de la session 2023 de l'examen du baccalauréat, au **JO du 10 avril**, l'[arrêté du 30 mars 2022](#) modifiant l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au bacs général et au baccalauréat technologique... [Et aussi...](#)

[cliquez ici pour vous désabonner](#)